

Burundi : Adoption en Conseil des ministres d'un "Projet d'alimentation scolaire"

PANA, 17 novembre 2018 Bujumbura, Burundi - Un projet de «cantine scolaire endogène» a été adopté en conseil des ministres jeudi, afin de réduire l'insécurité alimentaire et la malnutrition chez les enfants en âge scolaire et préscolaire, et ainsi encourager l'inscription et la fréquentation scolaire des enfants», a-t-on appris vendredi, d'un communiqué émanant du Secrétariat général du gouvernement burundais.

La «Troisième Enquête Démographique et de Santé au Burundi» (EDSB-III) 2016-2017 a révélé que le taux net de fréquentation au niveau primaire s'établit à 81% et il ne présente pratiquement aucun écart entre les genres (filles et garçons). Près de 5% des élèves burundais du primaire abandonnent l'école pour des raisons économiques. La nouvelle politique de cantine scolaire endogène vise encore à «établir un marché stable pour les denrées alimentaires locales produites par des petits agriculteurs et leurs coopératives», à «promouvoir et appuyer techniquement le développement de l'agriculture et de la communauté locale», lit-on dans le communiqué officiel. Par définition, les «cantines scolaires endogènes» diffèrent des «cantines scolaires classiques» qui utilisaient jusque-là des produits importés ou de l'assistance alimentaire étrangère, notamment celle du programme alimentaire mondial (PAM). Le financement de cette nouvelle politique proviendra du «trésor public, des fonds spéciaux, des recettes des collectivités locales, des parents élèves et des donateurs divers», précise la même source. Pour le moment, le programme couvre sept des dix-huit provinces du pays au profit de près de 600.000 des 2,4 millions d'enfants qui fréquentent l'école primaire, soit 21,9% de l'effectif total, indique-t-on du côté du ministre de l'Éducation nationale. Sur le plan économi- que le gouvernement burundais estime que le programme de l'alimentation scolaire constitue un marché potentiellement rémunérateur pour les associations locales de production agricole et d'élevage.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});